

L'UNION des travailleurs

Janv.
2015



MENSUEL | N° 424

Journal des syndiqué(e)s CGT de Loire Atlantique

l'esprit de **conquête**

édito

Cher(e)s camarades,

Permettez-moi de commencer ce premier édito de l'année 2015 par vous souhaiter, au nom de l'UD 44, tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches. Souhaitons que cette nouvelle année soit celle d'une CGT fraternelle et combative, en ordre de marche à tous les niveaux de l'organisation pour que s'engage le plus rapidement possible la lutte nécessaire pour contrer les politiques libérales du gouvernement, les offensives patronales et porter haut nos revendications de progrès social.

Nous débutons malheureusement cette année par les meurtres odieux à Charlie Hebdo, à Montrouge et à la porte de Vincennes qui auront coûté la vie à 17 de nos concitoyens. Une fois l'émotion et le deuil passé, il nous faudra analyser et porter publiquement les raisons profondes de ces événements. La CGT ne saurait se laisser enfermer dans une « unité nationale » sans pointer les responsabilités de nos gouvernants qui, par leurs politiques d'austérité, nous plongent dans la détresse sociale, sans perspectives, sans espoirs de changement et offrent ainsi un terreau fertile à l'obscurantisme et la criminalité. La CGT ne saurait également feindre d'ignorer l'impérialisme occidental au service des intérêts économiques des puissants au détriment du respect des cultures et des souverainetés des peuples du reste du monde.

Nous avons aussi terminé l'année 2014 et débuté 2015 par une crise sans précédent dans notre CGT. L'UD 44 s'est inscrite dans les débats du Comité Confédéral National (CCN) en essayant d'y porter au mieux les analyses et propositions des militants de notre département. Avant la « trêve des confiseurs » nous avons adressé un courrier à la direction confédérale, issue de nos débats à la commission exécutive, demandant la démission du Secrétaire général et de tous les responsables de cette situation, et pointant la nécessité d'engager le débat de fond sur notre fonctionnement et sur la stratégie des luttes (nous tenons cette déclaration à disposition des camarades qui ne l'aurait pas eu). Au CNN du 13 janvier dernier, l'UD 44 a validé les propositions confédérales sur les nouvelles règles de fonctionnement et a également validé la composition du nouveau bureau confédéral. Celle-ci n'a finalement pas été retenue, faute de recevoir les 2/3 des voix du CCN. Le résultat du vote donne en effet 57,49 % POUR, 41,65 % CONTRE et 0,85 % d'abstention. Critique sur le pilotage de la commission chargée de composer le nouveau bureau par le secrétaire

démissionnaire, Thierry Lepaon, l'UD 44 a toutefois fait le choix de valider la proposition pour plusieurs raisons :

1/ La nécessité de sortir au plus vite de cette crise qui laisse notre CGT l'arme au pied depuis déjà 3 longs mois, au détriment de la construction du rapport de force nécessaire pour reprendre le chemin de la lutte contre les politiques libérales.

2/ Les « garanties » apportées par Philippe Martinez, que c'est bien lui, et non Thierry Lepaon, qui avait bâti cette proposition de bureau. (Philippe Martinez pressenti comme le futur secrétaire général et dont la candidature n'a pas fait du tout débat dans le CCN).

3/ Le fait que c'est la Commission Exécutive Confédérale, élue par le 50ème congrès des syndicats, et donc légitime pour diriger la CGT, qui a validé cette proposition de bureau préalablement au CCN.

4/ Le prochain congrès confédéral ayant lieu dans un peu plus d'un an seulement, cette nouvelle direction, quoi qu'on puisse en dire, ne peut être qu'une direction de transition. Sa composition sera confirmée ou infirmée par les syndicats au congrès.

Enfin, 5/ quelles que soient les fautes commises, que faudra-t'il de plus, pour sortir de cette crise, que la démission de l'intégralité des désormais ex-membres du bureau confédéral ?

Au-delà de ce vote, l'UD 44 porte surtout la volonté, pour en sortir par le haut, de participer à la reconstruction d'une CGT combative, ancrée dans les réalités des salariés, retraités et privés d'emploi, et fidèle à nos valeurs de solidarité, de fraternité. Pour cela, il y a nécessité absolue de préparer le 51ème congrès confédéral dès maintenant, au plus près des syndicats, en abordant jusqu'au bout les sujets qui parfois nous divisent : syndicalisme rassemblé, convergences des luttes et stratégie à long terme, articulations entre nos structures territoriales et professionnelles, etc...

En espérant que ces quelques mots auront pu vous apporter quelques éclairages sur la position de votre UD et restant bien évidemment à la disposition de tou-te-s les militant-e-s qui souhaiteraient des explications complémentaires.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de l'Union des Travailleurs.

Bien fraternellement.

Fabrice DAVID

Directeur de la publication **Fabrice DAVID**

Imprimerie CGT 44

MAISON DES SYNDICATS

1, place de la Gare de l'État - Case Postale n° 1
44276 NANTES Cedex

ISSN 0980-5990



LA LOI MACRON LOI DES PATRONS

Loi Macron : en avant la dérégulation ! Contre les salariés, pour les patrons !

Ce projet de loi qui sera examiné au parlement à compter du 26 janvier 2015 est un vrai fourre-tout de mesures qui semblent partir dans tous les sens. En examinant de plus près le contenu, une ligne directrice apparaît, donnant de fait toute sa cohérence au projet. Nous sommes dans le dogme ultra libéral qui voudrait que l'équation : moins de règles = plus de richesses et d'emplois fonctionne. De fait, il s'agit, en affaiblissant les garanties collectives, d'une attaque en règle contre les salariés, qui représentent pourtant 93 % des actifs (et parmi ceux-ci 98 % gagnent moins de 3 200 € par mois). Comme vous le verrez ci-dessous, c'est une attaque en règle contre les classes populaires et les classes moyennes.

Que trouve-t-on dans ce projet ?

Une loi contre la démocratie : La loi donne une habilitation systématique à légiférer par ordonnance et renvoie à la prise de décrets ; c'est donc l'exécutif qui décide de tout ! Plus de débat avec les parlementaires !

Une dérégulation assumée des professions juridiques livrées ainsi à la concurrence des multinationales plutôt que d'en faire de vrais services publics.

L'affaiblissement du rôle de l'État : La loi s'inspire et décline le « choc de simplification », inscrit dans le pacte de responsabilité. L'esprit général est de consacrer un état « facilitateur », au service des entreprises, à la place d'un état « social » (pour mémoire, les orientations votées au 50e congrès revendiquent un état stratège et développeur). Cela passe notamment par un nouveau coup de rabot sur toutes les missions de contrôle qui nuiraient aux entreprises !!!

C'est aussi de nouvelles privatisations comme l'aéroport de Blagnac, en attendant d'autres infrastructures publiques ? On refait la même erreur que par le passé avec la privatisation des autoroutes, en privilégiant un apport de cash éphémère plutôt qu'une rente annuelle.

Une attaque contre les services publics de transports de passagers, avec la généralisation du transport inter urbain par cars. Cette mise en concurrence va encore

affaiblir le service public sans rien garantir à l'usager.

Une remise en cause générale des droits et garanties des salarié-es

- La banalisation du travail du dimanche avec 12 dimanches travaillés par an, presque sans conditions. A terme il n'y aura plus de majoration de salaire pour le travail dominical.

- Recul sur les bonifications pour travail de nuit, recul à minuit au lieu de 21h00 pour passer en horaire de nuit.

- Suppression de fait de la médecine du travail (plus de prévention, plus d'obligation à l'employeur de trouver un poste aménagé pour les salarié-es usé-es), plus de pénalités pour les entreprises n'employant pas de travailleurs handicapés [partie médecine du travail retirée du projet Macron mais qui va vite revenir dans une autre loi].

Un recul du droit du travail au détriment des salarié-es.

- Une attaque en règle contre les prud'hommes : après avoir supprimé les élections des conseillers, la loi considère les conseillers prud'hommes comme des incompetents ! On assiste à un recadrage du champ d'intervention qui vise à restreindre le champ syndical. La loi encourage le contournement des conseillers prud'hommes au bénéfice des juges professionnels.

- Nouvel affaiblissement de l'Inspection du Travail : après la réforme Sapin qui a restreint son champ d'intervention, la Loi Macron poursuit la manœuvre en dépénalisant le délit d'entrave au fait syndical dans les entreprises et plus largement dépénalise le droit du travail au profit de simples amendes (jamais payées !) et de sanctions administratives qui pourront en plus être négociées avec les Préfets toujours sensibles aux chantages à l'emploi. Les salarié-es se voient privés de moyens d'action auprès de l'inspection du travail.

- Faciliter encore les licenciements : suppression du droit de regard de l'administration lors de licenciements par « petits paquets » dans les boîtes de moins de 50 salarié-es, suppression des critères d'ordre lors des licenciements, et en matière de reclassement, la responsabilité est portée sur le salarié licencié !

Un laxisme environnemental : Il s'agit de « simplifier » le droit de l'environnement en allégeant les « contraintes » pour les entreprises. Par exemple, le plan de prévention des risques technologiques est allégé,

les riverains des entreprises dangereuses apprécieront. La simplification vise en fait essentiellement à alléger les normes, les obligations au profit de l'économie alors que la situation environnementale devraient plutôt tendre à les renforcer.

Cette loi s'attaque donc aux plus précaires (femmes, jeunes) et à l'ensemble du salariat et ne peut que faire augmenter le chômage. Tout ça pour répondre aux diktats libéraux au nom de la rentabilité financière. C'est un retour de plusieurs siècles en arrière en matière de droits et garanties pour les salarié-es. Et Macron se permet en plus de se moquer ouvertement de la jeunesse en leur disant « devenez milliardaires » !

La CGT revendique au contraire :

- la fin des mesures d'austérité, contre productives socialement et économiquement,
- la sanctuarisation du repos dominical, garant du vivre ensemble (famille, sport, loisirs),
- l'encadrement strict du travail de nuit (qui réduit fortement l'espérance de vie),
- le rétablissement des élections prud'homales au suffrage direct et le renforcement du rôle du conseiller du salarié,
- comme les camarades de la CGT Douane, réclamons un protectionnisme social et environnemental européen,
- le renforcement de la lutte contre les fraudes sociales, fiscales et environnementales,
- la fin des exonérations de cotisations sociales, l'arrêt du CICE,
- augmentons les salaires et les droits sociaux, seule solution pour sortir de la crise.

Pierre-Yves GRELLIER

DATES A RETENIR

• 6 février

Commémoration Anne-Claude Godeau
Cimetière Gaudinière à 16 h 45

• 12 février :

demi journée d'information sur la situation Israélo Palestinienne
Maison des Syndicats - Nantes
de 14 h 30 à 16 h 30

A.G. 44

**soixante-dix camarades se sont réunis au
Gâvre le 12 janvier dernier**

L'UD 44 a décidé de réunir cette AG car la situation sociale et économique que nous traversons (offensives libérales, la loi macron étant la dernière en date) est doublée d'une crise profonde dans notre organisation :

- faiblesse des dernières mobilisations
- priorisations de l'actualité qui nous détournent de nos objectifs de congrès
- difficulté des structures interprofessionnelles et usure des mêmes militants sur toutes les actions et tous les enjeux.

Un débat collectif était donc nécessaire pour prendre le temps de l'analyse et de construction de réponses à apporter pour dépasser nos difficultés. Nous avons ainsi besoin d'avoir l'avis des militants sur l'état d'esprit des salariés, des syndiqués mais aussi leurs propositions sur la stratégie des luttes.

Le débat a débuté sur l'intervention d'un camarade responsable d'un jeune syndicat sur l'image parfois vieillotte qui colle à notre CGT, et sur la tentation des salariés d'appeler à un syndicalisme d'accompagnement jugé plus à même de répondre aux problématiques individuelles (un syndicat s'adaptant avec responsabilité aux réalités économiques et qui déciderait pour nous de la meilleure stratégie adopter pour perdre le moins possible). Cette conception est contraire à la nôtre même si nous devons entendre l'exigence de résultat pour le salarié en tant qu'individu, mais sans renoncer à un syndicalisme de transformation sociale car c'est notre ADN.

Les dénominations entre nous de « camarades » ou de « lutte des classes » peuvent être ressenties comme d'un autre temps si on ne prend pas la peine d'en expliquer le sens et les valeurs de fraternité, de solidarité et de communauté d'avenir qu'elles intègrent : ces notions, nous devons les porter comme des remparts face aux comportements de rejet, aux intégrismes de tout poil et aux cynismes des puissances de l'argent. Pour les militants du 44, elles doivent être le marqueur d'un sursaut possible face au fatalisme et au repli sur soi. Faisons de ces valeurs la solution du vivre ensemble qui n'est possible qu'avec la justice sociale et le partage des richesses (nationalement, en Europe et avec les pays en développement). Montrons que la modernité est de notre côté.

A cet égard, l'union nationale (nouvelle union sacrée) suite aux actes terroristes

contre Charlie Hebdo et le magasin « casher », ne peut être acceptée sans une critique radicale des causes qui sont, pour nous militants CGT, l'explosion du pacte social, le désespoir de pans entiers de la population laissés pour compte du progrès social mais aussi l'engagement des gouvernements occidentaux dans des guerres extérieures qui ne disent pas leur nom (Mali, Irak, Syrie...) pour protéger les intérêts économiques des multinationales. C'est donc d'une critique radicale du capitalisme dont nous avons besoin pour permettre l'unité des salariés-citoyens.

C'est tout le sens de la campagne « coût du capital » qui donne du sens à nos luttes, qui valide nos propositions alternatives à l'austérité pour sortir de cette « crise » systémique du capitalisme marqué par la financiarisation des économies à tous les niveaux : cela est venu fort dans cette assemblée. Reprenons le chemin militant vers les syndiqués vers les salariés pour porter cette analyse qui rompt avec le discours matraqué sans cesse sur le coût du travail et guide les politiques économiques dans la spirale mortifère pour les salariés du chômage, du recul des droits, de la baisse des revenus, de la casse des services publics.

Pour se déployer, nous avons besoin de militants nombreux et en capacité d'agir. Cela passe par du temps syndical sur le temps de travail et hors du temps de travail. Cela passe par la formation de ces militants aux enjeux des thématiques et à l'appropriation des propositions de la CGT.

Or notre corps militant est attaqué de toute part : les élus de la CGT sont fliqués, isolés, discriminés. Les droits reculent. Les militants se fatiguent parfois jusqu'au burn-out.

Les syndicats aussi sont concernés : le repli sur soi se ressent dans la participation aux réunions et à l'activité interprofessionnelle. Comment alors envisager une CGT en marche quand l'une des jambes (l'interpro) est sacrifiée au profit souvent des réunions avec le patron, qui a compris, lui, comment nous occuper pour nous éloigner non seulement des salariés mais aussi de notre organisation propre.

Cette perte du tous ensemble dans la prise de décision, dans l'élaboration des stratégies syndicales, dans la structuration de notre organisation (réunions d'information, formations, syndicalisation, politique financière...) est cause de malentendu entre

nous. Ne nous y trompons pas : la crise de la CGT n'est pas seulement un problème de la confédération.

Les tensions parfois vives entre camarades résultent du sentiment d'impuissance que nous avons à peser sur la situation inédite que connaît le salariat.

Puisqu'on ne peut pas vraiment s'en prendre aux patrons, on s'engueule entre nous !

C'est donc toute la question de notre qualité de vie syndicale qui est posée.

Plutôt que nous apitoyer sur notre sort, il est temps de nous occuper de notre CGT : la crise que nous traversons doit être l'occasion de retrouver la vie syndicale que nous avons défini dans la charte du même nom. Trop peu de militants, de syndiqués encore moins la connaisse.

Plusieurs camarades pensent qu'il est également nécessaire de consulter plus les salariés via des cahiers de revendications ou des AG qui doivent également nous permettre d'être audibles.

Sont venus aussi :

- Nécessité de faire connaître la loi Macron aux militants et aux salariés.
- Remettre l'accent sur le coût du capital et le bilan du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi).

Passer plus de temps pour notre CGT, cela veut également dire de ne pas courir partout sans cesse. Chaque lutte est importante et doit nourrir la possibilité de moments de convergences. Il n'est en revanche pas possible d'être de toutes les luttes car nous négligeons le reste dans ce cas.

Cette réunion a été appréciée : cela fait du bien de s'expliquer en direct. Cela évite les interprétations erronées et les crispations. L'AG avait commencé de la meilleure manière avec le questionnaire sur le mot « camarade » : cela nous a permis de parler de nous, de nos valeurs, de nos difficultés, de notre raison d'être. Faisons-le à chaque réunion dans nos syndicats, unions locales, partout.

Nous devons avoir confiance en notre capacité de rebondir dans la mesure où nous voulons tous le progrès social pour les salariés, et seulement ça. Notre CGT a 120 ans cette année : fêtons les dans la camaraderie et l'esprit de conquête.

Anthony LEMAIRE

ANALYSE SUCCINCTE

En 2013 (exercice clos fin janvier 2015), on comptait **18770** syndiqués CGT en Loire Atlantique (en régression) : des erreurs de paiements mais aussi quelques syndicats en difficulté (organisation interne ou problème dans l'entreprise. De façon générale, gestion de l'actualité et pas assez d'effort de syndicalisation. L'interpellation de l'UD a permis de régler quelques situations.

1024 nouveaux syndiqués 2014 (année moyenne)

Charb faisait des dessins pour la CGT. L'Union Départementale invite les syndicats à acheter des badges et autocollants à la boutique CGT <http://www.materielsyndical.cgt.fr/produits.php?FAMILLE=39#>

Vous trouverez également l'expression de l'UD 44 sur les enjeux que révèlent ces événements.



FD (Tous)

Somme de Nbre	Type Timbr Année					
	FNI			TIMBRE		
UL	2012	2013	2014	2012	2013	2014
ANCENIS	459	422	339	4585	4384	2541
BASSE LOIRE COUERON	995	1009	1018	10442	10238	9455
BLAIN	475	473	425	5066	4941	3282
CARQUEFOU	1098	1128	1066	11771	11578	9364
CHATEAUBRIANT	384	383	352	4095	4004	3359
CLISSON UL CGT	292	305	299	3046	2985	2272
LOIRE-ATLANTIQUE	5	6	3	52	83	15
NANTES	6508	6295	4968	56145	55986	37327
NANTES SUD LOIRE	1794	1860	1545	18176	18602	13795
PAIMBOEUF	474	506	508	4892	5112	4211
SAINT HERBLAIN	1324	1379	1131	13949	14643	11767
SAINT NAZAIRE	5049	4872	4113	46033	43677	29106
Total général	18857	18638	15768	178253	176234	126494

132 en plus après sollicitation

18770

UL (Tous)

Somme de Nbre	Type Timbr Année					
	FNI			TIMBRE		
FD	2012	2013	2014	2012	2013	2014
AGRO AL	507	501	511	5149	5249	4303
CHEMINOTS	926	927	887	9838	9708	8501
CHIMIE	578	572	526	5990	6147	3773
CNPE	298	295	256	2797	2770	1778
COMMERCE	785	785	569	7616	6988	5413
CONSTRUCTION	1641	1695	1564	17478	18262	10064
EQUIP	201	265	111	1936	2534	815
FAPT	1191	1168	1158	11950	11790	11496
FERC	689	739	438	7585	7001	3527
FILPAC	391	370	341	3899	3232	2475
FINANCES	374	378	285	4012	4033	1361
FNME	978	1004	964	10204	10112	9495
FSPBA	122	145	110	1240	1519	953
INTERIMAIRE	94	89	23	819	797	72
JOURNALISTES	10	6	1	50	30	15
MARINS	144	144		170	174	
METAUX	2283	2277	2132	23116	22375	18725
OFF MARINE	265	265	265	184	184	184
ORGA SOCIAUX	403	400	419	4411	3879	3436
POLICE			1			15
PORTS ET DOCKS	937	790	406	5737	4949	2589
PROF VENTE			1		5	15
SANTE	1678	1597	1310	10273	13493	7105
SERV PUB	2381	2389	2135	24676	24709	20169
SOC ETUDES	89	88	118	891	716	921
SPECTACLE	191	198	185	1355	1476	932
THC	14	26	16	148	261	152
TRANSPORTS	694	618	478	6323	5198	3079
TRAV ETAT	223	213	203	2373	2276	2141
UCR retraité multipro	475	465	291	5089	4110	2541
UGFF	295	226	53	2941	2237	424
VERRE CERAM	0	3	3	2	20	19
Total général	18857	18638	15768	178253	176234	126494

18770